

POINT DE VUE

Session d'hiver '19
complément



Table des matières

Date	Non.	Affaires	Page
4 décembre 2019	19.041	Budget 2020 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2021-2023	3
4 décembre 2019	19.041	Budget 2020 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2021-2023	4

Impressum

ALLIANCE-ENVIRONNEMENT | UMWELTALLIANZ
Postgasse 15 | case postale 817 | 3000 Bern 8
Téléphone 031 313 34 33 | Fax 031 313 34 35
info@alliance-environnement.ch
www.alliance-environnement.ch
Rédaction: Rahel Loretan, Anne Briol Jung

Traitement 4 décembre 2019

19.041 **Budget 2020 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2021-2023**

Introduction L'obligation des cantons de revitaliser les cours d'eau est inscrite dans la Loi fédérale sur la protection des eaux depuis 2011. C'est un élément important du compromis (lv. Pa. [07.492](#)) qui a conduit au retrait de l'initiative populaire "Eaux vivantes" ([07.060](#)). Pour les conventions programme 2020 à 2024, la Confédération met à disposition quelque 180 millions de francs pour la revitalisation. Cependant, les cantons ont plus que doublé leurs demandes, avec une contribution d'environ 370 millions de francs.

Recommandation Adopter la minorité Schneider Schüttel sur la revitalisation (A236.0126).

Argumentation Les coûts liés à l'obligation de revitaliser les cours d'eau ont été estimés à CHF 5 milliards en 2007. A l'époque, la CEATE-CE prévoyait un investissement de CHF 60 millions par an sur 80 ans. Maintenant que les projets ont débuté dans les cantons, il faut garantir le financement promis : avec une augmentation de 36 à 56 millions de francs par an, les cantons pourront mettre en œuvre d'importants projets dont bénéficieront la biodiversité, la population et les entreprises chargées des travaux dans les régions concernées.

Le [contre-projet](#) à l'initiative "Eaux vivantes" avait été déposé à la CEATE-CE sous la présidence de Filippo Lombardi, membre du PDC. Le **PDC** devrait continuer de soutenir ce compromis. Dans un [document de position](#), le PLR souligne explicitement l'importance des mesures de renaturation. Par conséquent, la proposition devrait être soutenue en séance plénière. En collaboration avec d'autres organisations, l'Union Suisse des Paysans a déposé une [pétition munie de plus de 165.000 signatures pour protéger les insectes](#) et a soutenu la motion [19.3968](#) Agir efficacement contre la disparition des insectes devant la CEATE-CE. Dans [l'état des lieux sur le déclin des insectes](#), qui a servi de base à cette motion, la revitalisation est mentionnée comme mesure importante. Étant donné que le déclin des insectes a depuis longtemps atteint une ampleur menaçante, en particulier pour les agriculteurs, ces derniers devraient vouloir soutenir des mesures d'encouragement efficaces.

Les résultats du [Rapport final sur les Flux de financement, bénéficiaires et effets des investissements dans la protection de la nature et la biodiversité en forêt](#) montrent que les fonds de la Confédération sont utilisés principalement dans les **secteurs de l'agriculture et du bâtiment**. Les **régions périphériques** où une grande partie des mesures est mise en œuvre en profitent.

Contact Pro Natura, Michael Casanova, michael.casanova@pronatura.ch, 061 317 92 29
WWF Suisse, Ruedi Bösiger, ruedi.boesiger@wwf.ch, 044 297 23 24
BirdLife Suisse, Werner Müller, werner.mueller@birdlife.ch, 079 448 80 36

Traitement 4 décembre 2019

19.041 **Budget 2020 assorti du plan intégré des tâches et des finances 2021-2023**

Introduction Afin de réduire les risques liés aux produits phytosanitaires, le nombre de réexamens des substances actives des pesticides doit être porté de 20 à 30 par an.

Recommandation Adopter la minorité Schneider Schüttel pour une augmentation du nombre de réexamens des substances actives (A231.0225).

Argumentation Avec environ 390 substances actives enregistrées en Suisse comme pesticides selon [l'Index des produits phytosanitaires](#), sans l'augmentation du nombre de réexamen proposée par cette minorité, il faudrait 20 ans pour qu'une substance active soit testée pour la première fois après son approbation.

Les événements récents concernant le chlorothalonil, les néonicotinoïdes, les pyrèthroïdes ou les organophosphates, comme le chlorpyrifos, montrent qu'une phase aussi longue ne convient pas pour gérer les risques associés à l'utilisation de ces agents. Une augmentation à 30 réexamens par an permettrait au moins de réexaminer plus fréquemment les substances actives particulièrement toxiques. Ceci également dans l'intérêt de l'agriculture qui veut réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides.

Dans l'UE, contrairement à la Suisse, les substances actives sont autorisées pour une période limitée : les approbations de 74 substances actives expireront en 2019, 171 expireront en 2020, 39 en 2021, 33 en 2022 et 52 en 2023. Elles ne pourront être ré-approuvées que si elles ont été réexaminées ou si leur approbation est prolongée - [une base de données](#) fournit des informations claires.

Contact WWF, Eva Wyss, eva.wyss@wwf.ch, 044 297 21 71
Pro Natura, Marcel Liner, marcel.liner@pronatura.ch, 061 317 92 40
Greenpeace, Philippe Schenkel, philippe.schenkel@greenpeace.org, 078 790 52 84

ALLIANCE-ENVIRONNEMENT

Portrait

L'Alliance-Environnement a pour membres quatre grandes organisations environnementales de Suisse. L'Alliance-Environnement veut assurer la coordination et l'information relatives aux activités politiques du Palais fédéral et de l'administration.

Alliance-Environnement, Postgasse 15, case postale 817, 3000 Bern 8
T 031 313 34 33, Fax 031 313 34 35, info@alliance-environnement.ch

Membres

Pro Natura

Pro Natura, case postale, 4018 Basel
T 061 317 91 91, F 061 317 92 66
www.pronatura.ch

VCS / ATE

VCS, Aarberggasse 61, case postale 8676, 3001 Bern
T 0848 611 611, F 0848 611 612
www.vcs-ate.ch

WWF

WWF Suisse, Avenue Dickens 6, 1006 Lausanne
T 021 966 73 73, F 021 966 73 74
www.wwf.ch

Greenpeace

Greenpeace Schweiz, case postale, 8031 Zürich
T 044 447 41 41, F 044 447 41 99
www.greenpeace.ch

Partenaires

Fondation suisse de l'énergie

FSE, Sihlquai 67, 8005 Zürich
T 044 275 21 21, F 044 275 21 20
www.energiestiftung.ch

BirdLife Suisse

ASPO/BirdLife, Wiedingstrasse 78, case postale, 8036 Zürich
T 044 457 70 20, F 044 457 70 30
www.birdlife.ch

Initiative des Alpes

Initiative des Alpes, Hellgasse 23, 6460 Altdorf UR
T 041 870 97 81
www.alpeninitiative.ch

Ecorating

Chaque année, l'Alliance-Environnement évalue dans quelle mesure les parlementaires votent en faveur de l'environnement et calcule la moyenne des différents partis:
www.ecorating.ch